



unité

Conseil central
du Montréal métropolitain
www.ccm-m-csn.qc.ca



Décembre 2008
Volume 22, numéro 9



Les professionnel·les
de l'hôtellerie

**Plus que
du bonbon !**

Protocole
d'entente
CSN et FTQ
page 5

Mobilisation
pages 6-7

Noir Canada
page 11

L'organe officiel
du Conseil central du Montréal
métropolitain (CSN)
est publié à 3100 exemplaires
P.P. 40064900
ISSN 1718-1178

Responsable : Dominique
Daigneault par intérim
Coordination et rédaction :
Nancy Poirier

Conception graphique :
Jean Gladu et Sophie Marcoux

Montage :
Linda Rodrigue

Photographies : Alain Chagnon,
Michel Giroux, Nancy Poirier

Impression : Imprimerie CSN
Distribution :

Module de distribution de la CSN
1601, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5
<http://www.cmm-csn.qc.ca>
Pour abonnement :
linda.rodrigue@csn.qc.ca
Téléphone : 514-598-2021

À l'agenda

Décembre

1^{er}, 2 et 3

Formation :
exécutif syndical I

3

Assemblée générale

3, 4 et 5

Formation :
Union executive I

8 et 9

Formation : information
dans notre syndicat

10 et 11

Formation : initiation
à la santé sécurité

15 et 16

Formation : délégué-es
de département

Le monde s'est souvenu du 11 septembre 2001, espérons aussi qu'il se souviendra du 4 novembre comme d'une date historique. C'est en ces termes que Gaétan Châteauneuf, président du Conseil central du Montréal métropolitain (CSN), a salué l'élection de Barack Obama à la présidence des États-Unis en ouverture de l'assemblée. Aussi, il a fait un retour sur les événements qui ont rythmé les dernières semaines d'activités au CCMM. Il a souligné la grande participation à la manifestation du 5 octobre « *Non aux politiques conservatrices* », qui a certainement contribué à faire reculer le parti de Harper au Québec lors des élections fédérales du 14 octobre. Lors de l'assemblée, à la suite de l'annonce de la tenue d'élections provinciales, du 8 décembre, une proposition invitant les membres à appuyer les candidats de Québec solidaire dans les comtés de la région de Montréal a été adoptée.

C'est sous le thème « *Faire une brèche dans la muraille de droite* » que cette proposition a été présentée aux délégué-es.

De plus, Louis Roy, vice-président de la CSN et Michel Forget adjoint à l'exécutif ont présenté aux délégué-es le tout récent protocole d'entente intervenu entre la CSN et la FTQ en prévision de la négociation dans les secteurs public et parapublic.

Yves Lévesque, président du syndicat de la Maison l'Échelon et Julie Pelletier, gréviste, sont venus présenter leur conflit aux délégué-es.

Finalement, Caroline Tremblay, présidente du SPASQ – FP et militante à l'Hôpital Ste-Justine, a été élue au poste de responsable du front de lutte santé et services sociaux au CCMM. Les membres de l'exécutif du conseil central souhaitent la bienvenue à Caroline et bonne chance dans ses nouvelles fonctions ●

Une bataille pour la dignité

Depuis plus de deux ans, les travailleuses et les travailleurs de l'hôtel Holiday Inn Express et Candlewood Suites essaient d'obtenir leur syndicat CSN. L'employeur, la famille Aquilini, qui est aussi propriétaire des Canucks de Vancouver, utilise diverses tactiques pour empêcher cette syndicalisation, dont la sous-traitance.

Les grévistes de l'hôtel du Fairmont Reine Elizabeth, sont allés les soutenir et des membres UCCO-SACC-CSN ont distribué des tracts lors de la première partie des Canucks à Vancouver.

Nous vous invitons à visionner une vidéo sur le site de YouTube : <http://fr.youtube.com/> et recherchez : hockey et solidarité présentant les revendications du syndicat.

Organisme régional affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), le Conseil central du Montréal métropolitain regroupe 92 000 membres du secteur public et du secteur privé, répartis au sein de 400 syndicats sur le territoire des régions administratives de Montréal, de Laval et du Grand Nord du Québec.

www.cmm-csn.qc.ca

Pour en finir avec les crises

Par Dominique Daigneault
2^e vice-présidence du CCMM-CSN



Crise alimentaire, crise économique et financière, décidément, les crises se succèdent et secouent violemment le monde de l'économie capitaliste. Ceci fait dire à plus d'un que c'est le capitalisme lui-même qui se retrouve en crise. La crise financière actuelle est due en grande partie aux fondements du capitalisme qui prétend que les marchés financiers doivent être déréglementés, qu'ils sont en mesure de s'autoréguler sans que l'État intervienne. Force est de constater que cette déréglementation a généré un monstre, en permettant, entre autres, la naissance de fonds de placement spéculatifs à haut risque et non réglementés, dont les fameux « hedge funds ».

Les repercussions des pertes d'argent liées à cette crise ébranlent les banques, les assurances ainsi que les fonds de pension. On apprenait récemment qu'au cours des 15 derniers mois aux États-Unis, les fonds de pension ont enregistré des pertes de 2 000 milliards. La poursuite du profit à court terme et d'une rentabilité maximale à tout prix a généré une énorme bulle spéculative, insoutenable à long terme. Cette bulle a fini par exploser, entraînant l'économie au bord du gouffre, après avoir permis aux courtiers et aux cadres du secteur financier de s'en mettre plein les poches. Ironiquement, alors que les tenants du capitalisme purs et durs sont les premiers à s'élever contre l'intervention de l'État, ils seront sauvés par les fonds publics. À titre d'exemple, mentionnons le plan Paulson aux États-Unis, plan de sauvetage des banques qui prévoit un investissement du Trésor de 700 milliards, ce qui représente bien plus que le PIB de la plupart des pays. Pendant ce temps, c'est plus de cinq millions de ménages états-uniens qui ont perdu leur maison.

Voir venir les choses pour ne pas en faire les frais

Cette crise du capitalisme servira sûrement de prétexte pour imposer de nouveaux reculs sociaux. Les classes dominantes seront tentées de refiler la facture aux travailleuses et aux travailleurs. Quant à nous, il est hors de question de se laisser entraîner sur cette voie.

Le seul objectif du système capitaliste est, et demeurera, la recherche du profit, et non une redistribution équitable de la richesse. D'ailleurs, un récent rapport de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) mentionnait que l'écart entre les riches et les pauvres continue de s'accroître, que la croissance économique des 20 dernières années a davantage profité aux riches qu'aux pauvres et que dans certains pays, dont le Canada, l'écart a aussi grandi entre les riches et la classe moyenne. S'il en est ainsi en période de croissance, qu'en sera-t-il en période de crise ?



Les forces progressistes devront unir leurs voix pour éviter que les conditions de vie de la population se détériorent davantage et pour que les membres des classes dominantes cessent d'utiliser la finance et l'économie comme ils le veulent et quand ils le veulent. Il faut adopter des stratégies de sortie de crise vigoureuses qui visent notamment à stimuler l'économie en investissant dans les infrastructures et les services publics. Bref, il faut saisir l'occasion de revoir notre système économique afin qu'il soit davantage orienté vers l'épanouissement de l'être humain plutôt que sur la recherche du profit quel qu'en soit le prix. En ce temps des Fêtes, peut-être que c'est le plus beau cadeau que nous pouvons nous souhaiter ●

De belles initiatives

Mieux connaître les immigrantes et immigrants

Lors de l'assemblée générale intercalaire du conseil central en septembre dernier, les délégués ont reçu la formation sur le guide de la CSN *Des milieux de travail de toutes les couleurs, guide pour l'intégration et le maintien en emploi des immigrantes et immigrants et des personnes des communautés culturelles et des minorités visibles*. Dans le cadre des échanges entre les participants, il y a eu l'intervention de madame Suzanne Audette du Syndicat des travailleuses et travailleurs du CSSS Lucille-Teasdale. Elle nous a parlé de la réalité de son milieu de travail et aussi des réalités rattachées à sa vie de quartier. Nous lui avons demandé de nous faire part à nouveau de ce témoignage, et ce, afin de contrer les préjugés qui sont parfois véhiculés dans notre société. Voici ce qu'elle avait à nous dire :



Madame Suzanne Audette du Syndicat des travailleuses et travailleurs du CSSS Lucille-Teasdale

« Lors de cette assemblée générale, je me suis sentie interpellée lorsque nous avons échangé sur l'intégration des communautés culturelles, je me suis lancée au micro, moi qui n'y vais à peu près jamais !

D'abord, je travaille comme organisatrice communautaire dans le quartier Rosemont qui, depuis plusieurs années, a la réputation d'être très francophone. Au début des années 1990, on a vu peu à peu le visage de notre quartier changer. S'installent alors dans le quartier des gens d'autres régions du globe : Maghreb, Zaïre (redevenu le Congo), Amérique latine, Haïti, pour ne nommer que ceux-là. Le visage de Rosemont a changé si rapidement que les différents intervenants du CLSC se sont sentis pris au dépourvu et ne savaient pas toujours comment agir ou répondre aux besoins de cette nouvelle clientèle.

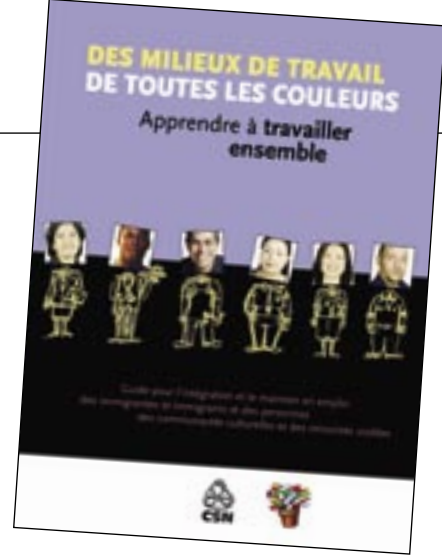
Dans un même ordre d'idée l'employeur a offert à l'ensemble des travailleuses et travailleurs, une formation portant sur la décentration, qui consiste à se mettre à la place d'autrui, ce qui a permis, entre autres, de voir les immigrantes et immigrants différemment, et ce, malgré nos différences culturelles.

Devant cette nouvelle réalité, une politique d'accessibilité aux communautés culturelles à l'embauche a vu le jour au CLSC. Cette politique avait pour objectif d'embaucher des immigrantes et immigrants de façon préférentielle. Une belle initiative ! Pendant ce temps, dans le quartier, les groupes communautaires se sont aperçus eux aussi que le visage du quartier changeait. C'est alors qu'une heureuse initiative voit le jour soit : le projet Accessibilité aux communautés culturelles financé

par Centraide. Ce projet a pour mandat d'offrir des formations et des activités de sensibilisation à la population en général, ainsi qu'aux intervenants et intervenants dans le quartier. Dans le cadre de ce projet, des représentants de groupes communautaires, du Cégep, de la Ville, du CLSC y siègent. Pour le CLSC, c'est une organisatrice communautaire, Céline Laberge, qui assure le lien entre les acteurs du quartier.

Ce projet rejoint beaucoup de travailleurs et leur permet de mieux comprendre la réalité des immigrantes et immigrants. À titre d'exemple, en septembre dernier avait lieu un dîner-causerie ayant pour thème : *Les significations du port du voile*.

Un autre exemple intéressant, lors de la poussée de ma première bedaine en 1995, je me suis retrouvée à animer des groupes OLO (distribution d'œufs, de lait et d'oranges pour femmes enceintes) avec une intervenante d'une ressource en sécurité alimentaire (Bouffe action Rosemont). Nous avons rapidement constaté que le groupe était loin d'être homogène. Nous avons au sein de ce groupe d'animation, des jeunes filles québécoises de vieilles souches, peu scolarisées, des femmes latinos-américaines, des femmes immigrantes dont plusieurs zaïroises fortement scolarisées, etc... Nous avons eu, en toute honnêteté, un peu peur. Nous avons de sérieux doutes sur la capacité du bon fonctionnement de cette ani-



mation ainsi que de la symbiose possible de ce groupe. À notre grande surprise, le groupe a très bien fonctionné. Les femmes se sont même revues par la suite avec leurs bébés, des liens se sont tissés. Comment expliquer ce succès ? Je suis d'avis que malgré toutes nos différences, une chose nous unissait : la venue d'un bébé et notre maternité en devenir, et ce sont là des valeurs universelles. À travers nos différences, nous avons beaucoup de points en commun et il fallait savoir partager ensemble.

Je terminerai ici, en vous indiquant qu'il faut cesser d'avoir une image négative des immigrants. L'actualité nous parle souvent des gangs de rue mais les immigrants sont des gens exceptionnels qui contribuent à l'avancement de notre société. Plusieurs s'impliquent dans notre quartier et nous en sommes très reconnaissants. À cet effet, une idée de documentaire est dans l'air et si ce projet parvient à se concrétiser, je serai la première à le publiciser ! »

Témoignage de madame Suzanne Audette du Syndicat des travailleuses et travailleurs du CSSS Lucille-Teasdale-CSN

CSN et FTQ

Un protocole d'entente historique

Le 26 octobre dernier, la CSN ainsi que la FTQ, à la suite de débats qui ont eu lieu dans leurs instances respectives, ont convenu d'un protocole d'entente visant une nouvelle solidarité syndicale.

Retrouver le droit à la négociation

Au cours des cinq dernières années, sous le règne des libéraux, plusieurs lois ont frappé de plein fouet les travailleuses et travailleurs du secteur public québécois. Tout d'abord, rappelons l'adoption sous le bâillon des lois 25 et 30, qui ont laissé de profondes séquelles sur le mouvement syndical en forçant le réaménagement des structures dans le secteur de la santé et des services sociaux. La loi 25 a forcé les établissements de la santé à se fusionner. Pour sa part, la loi 30 a forcé les syndicats du secteur de la santé à se réorganiser en quatre catégories d'emploi, et ce, malgré les contestations émises par les centrales syndicales. Soulignons que la Cour supérieure a d'ailleurs in-

validé la loi 30 dans un jugement rendu un peu plus tôt.

Après un réaménagement majeur des structures syndicales qui a plongé les syndicats dans des vagues de votes importantes échelonnées sur plus d'un an, les libéraux adoptaient en décembre 2005 le projet de loi 142 fixant par décret les conditions de travail de tous les salarié-es des secteurs public et parapublic.

Force est de constater que le mouvement syndical a été forcé de composer avec des lois qui ont brimé le libre droit à la négociation et qui ont déstabilisé le mouvement dans son rôle de représentation auprès de ses membres. La CSN et la FTQ sont d'avis que, face au gouvernement libéral, et ce, même s'il est minoritaire, ils doivent demeurer vigilants, conserver et augmenter les appuis tout en développant des alliances. En effet, il ne faut pas oublier que deux ans plus tôt, c'était ce même gouvernement qui mettait en place des projets néolibéraux visant la démolition de l'État québécois.



C'est plus de 400 000 salarié-es du secteur public pour lesquels l'échéance de leur convention collective arrive en 2010. L'alliance entre la CSN et la FTQ devient stratégique dans la conjoncture actuelle. L'un des principaux objectifs de cette alliance est de restaurer le véritable droit à la négociation pour tous les salarié-es des secteurs public et parapublic.

Non-maraudage

Les deux grandes centrales ont également convenu, tout en respectant le droit des salarié-es de s'affilier librement, de ne faire aucune propagande, l'une par rapport à l'autre, avant, pendant et après la prochaine période de changement d'allégeance de l'été 2009 des unités de négociation régies par le régime de négociation des secteurs public et parapublic. Ce protocole d'entente concerne principalement pour la CSN : la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS), la Fédération des employées et employés des services public (FEESP), ainsi

que la Fédération des professionnelles (FP). De cette façon, ils évitent toute rivalité entre les deux plus grandes centrales syndicales du Québec et envoient un message clair à ceux qui pourraient se réjouir à l'idée de les voir se diviser lors de la prochaine campagne de changement d'allégeance.

Oui à la syndicalisation

Ce protocole d'entente permet à la CSN et à la FTQ de consacrer toutes leurs énergies à la consolidation des unités syndicales en vue de la préparation de la prochaine ronde de négociation. De plus, dans le cadre de ce protocole d'entente, elles saisiront toutes les occasions pour revaloriser l'intérêt d'être syndiqué et augmenter par le fait même le taux de syndicalisation au Québec. C'est par la solidarité et la cohésion syndicale qu'elles pourront maximiser tous leurs efforts au développement économique et social de leurs membres respectifs ●

Invalidation des lois 7 et 8

Le droit de se syndiquer

Au moment de mettre sous presse, la Cour supérieure venait de rendre un jugement invalidant les lois 7 et 8 adoptées en 2003 sous le bâillon par le gouvernement Charest. Ces lois visaient à empêcher le recours au droit à la syndicalisation de plus de 25 000 travailleuses oeuvrant dans les services sociaux soit les travailleuses des ressources intermédiaires et de type familial, ainsi que les travailleuses à domicile dans les services de garde à l'enfance.

Rappelons qu'en 2006, le Bureau international du travail (BIT) avait demandé au gouvernement du Québec d'amender ces deux

lois, jugeant qu'elles privaient des milliers de femmes d'avoir recours au statut de salarié au sens du Code du travail en leur imposant un statut déguisé de travailleuses autonomes, les privant ainsi du droit d'association. Dans sa décision, la juge Danielle Grenier, soutient : « les lois 7 et 8 viennent renforcer la vision stéréotypée associée au travail féminin. On n'accorde pas le même traitement parce que le travail accompli en est un de « care » exécuté par des femmes, à domicile ». La discrimination faite aux femmes a pesé lourd dans cette décision ●



Un geste pour l'UNICEF

Les salarié-es du Sheraton Four Points, en grève depuis le 25 août dernier, ont profité de la période de l'Halloween, soit du 29 au 31 octobre, pour amasser des fonds pour remettre à l'UNICEF. C'est un montant de 1 055.34 \$ qui a été remis, le 3 novembre dernier, aux responsables de la campagne de l'UNICEF, organisme

qui vient en aide aux enfants défavorisés dans le monde. Un beau geste de solidarité et une belle initiative de la part des syndiqué-es du Sheraton Four Points, qui sont toujours au prises avec une fin de non-recevoir de la part de l'employeur pour régler le litige qui les oppose. Souhaitons qu'un règlement satisfaisant intervienne ●



La première cuisine mobile de grévistes

Le 14 octobre dernier, les professionnel-les de l'hôtellerie du Fairmont Reine Elizabeth ont usé d'un moyen de mobilisation fort original en mettant en place la première cuisine mobile de grévistes. Ce moyen visait à mettre en lumière les causes de leur conflit ainsi que la justification de leurs demandes pour l'amélioration de leurs conditions de travail. En grève générale illimitée depuis le 28 août, les cuisinières et

cuisiniers du Reine Elizabeth ont offert un repas cinq étoiles aux manifestants présents lors de cet événement.

Rappelons qu'ils ont reçu en cette occasion l'appui des grévistes du Sheraton Four Points, des agents de sécurité du Casino de Montréal ainsi que des grévistes du Holiday Inn de Longueuil qui sont venus témoigner leur solidarité. L'ambiance et l'originalité étaient au rendez-vous ●

Au moment de mettre sous presse, les grévistes du Reine Elizabeth étaient à quelques heures de se prononcer sur une entente de principe intervenue durant la fin de semaine.



Non c'est pas fini !

Dimanche le 19 octobre dernier, a eu lieu un grand rassemblement d'appui pour les grévistes du Sheraton Four Points. Plus de 300 manifestants ont participé à cette activité d'appui et de solidarité. Étaient présents les grévistes du Fairmont Reine Elizabeth ainsi que les lockoutés de Pétro Canada du syndicat canadien de l'énergie et du papier (FTQ) du local 175. À cette occasion, les cuisiniers du prestigieux Beaver Club du Fairmont Reine Elizabeth ont démontré leur savoir-faire.

Les intervenants présents ont dénoncé l'entêtement de l'employeur

à faire appel à des briseurs de grève pendant le conflit, et ce, malgré les ordonnances de la Commission des relations du travail. En guise de clin d'œil à la demande des salarié-es du Four Points, les lockoutés de Pétro Canada ont déposé symboliquement à l'employeur plus de 1 000 curriculum vitae de personnel disponible pour exercer la glorieuse profession de briseurs de grève... Espérons que l'employeur saisisse l'ensemble des messages qui lui ont été livrés et qu'il mette davantage ses énergies à rétablir le dialogue à la table de négociation ●



Une tournée syndicale

Le 29 octobre dernier, malgré le temps pluvieux, c'est plus de 500 syndiqué-es de l'hôtellerie issus de partout au Québec qui ont manifesté leur appui à leurs collègues des trois établissements de la grande région métropoli-

taine toujours en conflit soit : le Holiday Inn de Longueuil, le Sheraton Four Points et le Fairmont Reine Elizabeth. Un geste d'appui colossal dans le cadre des négociations du secteur de l'hôtellerie !



Rien n'arrête la volonté des grévistes de l'hôtellerie

Les salarié-es du Holiday Inn de Longueuil ont reçu l'appui des 50 grévistes du Sheraton Four Points ainsi que celui des 600 grévistes du Fairmont Reine Elizabeth le 21 octobre dernier. Plusieurs centaines de manifestants, malgré le temps orageux, se sont joints devant le Holiday Inn de Longueuil afin de soutenir les salarié-es de cet hôtel en lock-out depuis le 17 juillet dernier. Lors de cet événement, la cuisine mobile des grévistes était présente, les cuisiniers du Fairmont Reine Elizabeth ont réchauffé et rassasié les manifestants.

Les quelque 75 travailleuses et travailleurs du Holiday Inn se sont retrouvés à la rue à la suite d'un débrayage de 24 heures, la direction de l'hôtel ayant décrété un lock-out. La direction de cet hôtel souhaite conclure une convention collective bien inférieure à celles obtenues dans les autres hôtels du Québec. Actuellement, il ne se passe absolument rien à la table de négociation.

Cette action de solidarité entre les grévistes des différents hôtels en conflit démontre encore une fois qu'ensemble et solidairement, ils peuvent tenir la minute de plus pour l'obtention d'un règlement satisfaisant !



Victoire pour les travailleuses et travailleurs de la Résidence Navarro

Le 27 octobre dernier, la Commission des relations du travail (CRT) ordonnait à la Résidence Navarro de Saint-Léonard l'arrêt des représailles (entrave et représailles pour activités syndicales) à l'endroit du Syndicat des travailleurs et travailleuses des centres d'hébergements du grand Montréal-CSN. Pas moins de 62 caméras de

surveillance ont été dénombrées dans cet établissement. L'employeur empêchait systématiquement les dirigeants syndicaux d'avoir libre cours à leurs activités syndicales en assignant des agents de sécurité qui pouvaient suivre ou écouter les conversations entre les officiers syndicaux, les conseillers et les membres du syndicat. De plus, dans le cadre d'activités syndicales, le président du syndicat a été suspendu et la commissaire Susan Heap a or-



Maison l'Échelon : les travailleurs en grève

Le 1^{er} novembre dernier, les 80 membres du Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Maison l'Échelon ont pris les grands moyens et ont déclenché une grève générale illimitée. Deux années se sont déjà écoulées depuis le dépôt du projet de convention collective et l'employeur ne fait que du surplace. Le syndicat réclame, entre autres, un rattrapage salarial, la reconnaissance du travail des employé-es de nuit, la bonification des congés maladie et des congés annuels ainsi que l'ajustement du salaire lors des remplacements. La Maison l'Échelon est un organisme

communautaire, régi par la loi des services essentiels, où sont accueillies et hébergées les personnes souffrant de problèmes de santé mentale. Une lutte à suivre ... ●



Casino de Montréal : les travailleurs ne lâchent pas

Le syndicat des agents de sécurité du Casino de Montréal est toujours en grève et aucune séance de négociation ne s'est tenue depuis fort longtemps. L'enjeu principal : toujours le maintien des horaires de travail qui existent depuis neuf ans. La société des casinos ne veut rien entendre ! Face à cet entêtement, les membres du syndicat ont décidé de suivre les ministres et le premier ministre lors de la campagne électorale afin de les sensibiliser à la situation actuelle. Rappelons que le maintien des horaires s'inscrit parfaitement dans les orientations de la conciliation famille-travail ●

donné à la Résidence Navarro de le réintégrer immédiatement à son poste. Elle a aussi ordonné à l'employeur de remettre au syndicat les clés de son local syndical.

Soulignons que la Résidence Navarro de Saint-Léonard est un centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD). Cette résidence est l'une des premières expériences de partenariat public-privé du secteur (PPP). Les conditions de travail sont désastreuses. Ce sont presque uniquement des femmes qui occupent ces emplois et leurs salaires varient de 9,16 \$ à 9,86 \$ l'heure, soit moins que le taux moyen versé dans le secteur. Les quelque 160 syndiqué-es sont sans contrat de travail depuis 15 mois ●

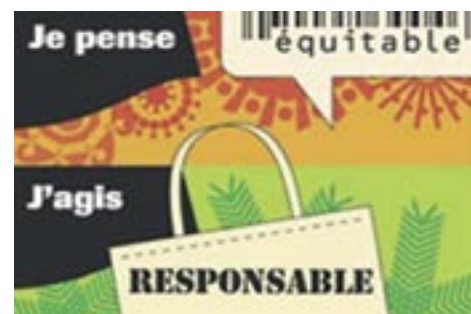
Un Noël pas comme les autres Des trucs écolos

Pendant la période des Fêtes, nombreux sont nos déplacements, achats, soirées et festivités. Voici une liste de petits trucs écologiques qui peuvent faire toute la différence et que vous pouvez consulter sur le site de la CSN au www.csn.qc.ca

- Magasiner avec des sacs réutilisables et choisir des cadeaux qui ont peu d'emballage.
- Lors des réveillons, éviter les assiettes, les verres et les couverts jetables.
- Remplacer le papier d'emballage par des sacs cadeaux réutilisables, ils vous feront épargner des arbres et du temps !
- Acheter des lumières de Noël à faible consommation, certaines lumières consomment 90 % moins d'énergie !
- Baisser le thermostat lorsque vous vous absentez pour une longue période : vous économiserez de l'énergie... et des sous !
- Si vous offrez des cadeaux fonctionnant à piles, choisissez des piles rechargeables !
- Servir des produits équitables à vos invités : café, thé, sucre, chocolat, et autres.

Ce sont là, quelques trucs qui peuvent, à moyen et à long termes, aider grandement cette planète que nous chérissons tous.

Faisons notre part !



Capsule environnement

Vert sapin



La fête de Noël est comme une tordeuse pour votre fibre écologique ? Vos cadeaux responsables sont achetés (billets de théâtre, miroir de l'antiquaire...) et vous savez déjà en pensant à cette dinde biologique que vous servirez pour le réveillon. Mais le choix du sapin vous embête et vous ne vous résolvez pas à déguiser votre palmier en arbre de Noël. L'acquisition d'un sapin d'intérieur comme l'Araucacia, ou sapin de Norfolk, peut être un choix optimal puisque vous pourrez le conserver comme plante d'intérieure après Noël. Il croîtra des années jusqu'à ce qu'il atteigne près de deux mètres. Pour ceux qui n'ont pas le pouce vert, on recommande le sapin naturel cultivé, notamment parce que la croissance est la période de captation de CO² la plus intense. C'est un choix qui peut s'avérer plus vert que le sapin artificiel, souvent fabriqué à base de pétrole, emballé et transporté sur de longues distances. N'oubliez pas de le mettre au chemin pour la collecte !

Nathalie Guay
Membre du comité environnement

25^e édition de la campagne de Paniers de Noël de la CSN

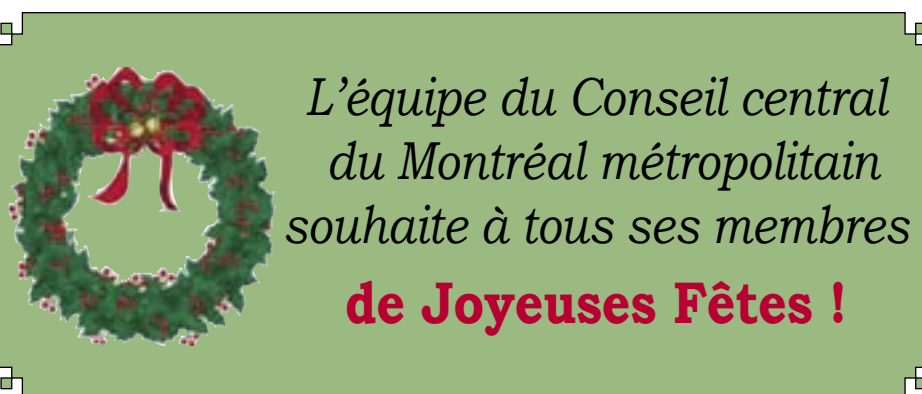
C'est Noël pour tout le monde !

À l'approche des Fêtes, nous faisons appel à votre générosité en vous invitant à contribuer financièrement à la 25^e édition de la campagne de Paniers de Noël de la CSN. Grâce à vos efforts, nos camarades travailleuses et travailleurs congédiés pour activités syndicales, en grève ou en lock-out, pourront célébrer la période des Fêtes avec leur famille dans la dignité.

Faites vos dons de solidarité par intercaisse à la Caisse d'économie solidaire Desjardins au compte Solidarité Paniers de Noël

(transit 81592276, folio 561862)

Merci de votre appui solidaire !



5 à 7 CASS

Réflexions sur le harcèlement psychologique en milieu de travail

Une trentaine de militantes et militants responsables de leur comité local de santé sécurité au travail ont participé au 5 à 7 organisé par le comité d'action en santé sécurité (CASS), le 15 octobre dernier. Les échanges entre les participants ont eu lieu sous le thème du *harcèlement psychologique en milieu de travail*. Lors de cette soirée, trois panélistes étaient invités. Dans un premier temps, madame Linda Boisclair, responsable du comité santé sécurité chez Gaz Métro, est venue faire la présentation de leur politique syndicale en terme de prévention sur le harcèlement psychologique. Par la suite, Natacha Laprise, salariée du Service de recherche de la CSN, a entretenu les militants sur la politique établie par la CSN en 2006 en rappelant un certain nombre de constats. Enfin, Gaétan Châteuneuf, président du

conseil central, a rappelé la tenue de la *Semaine nationale de la santé sécurité au travail du 19 au 25 octobre* ainsi que l'importance de faire de la prévention en matière de harcèlement psychologique.

Concernant le volet réparation, il y a eu des échanges entre les participants sur les procédures de réclamations à la CSST. L'un des constats qui s'est dégagé lors de cet échange est que les syndicats se sentent souvent démunis face aux réclamations à la CSST en matière de harcèlement psychologique, puisque très peu de ces cas sont reconnus comme lésion professionnelle. Néanmoins, le partage des difficultés rencontrées face à cette problématique a permis aux militants de ressortir plus outillés.

Finalement, la table est mise pour le 28 avril 2009. En effet, le CASS tiendra



un colloque sur le harcèlement psychologique. Ce colloque aura pour objectif d'approfondir la réflexion sur les actions quant à la prévention et à l'intervention concernant cette problématique ●

Les pratiques environnementales corporatives de Fondation

Un exemple à suivre

Le 15 octobre dernier, le comité environnement et développement durable du CCMM invitait les membres du conseil central à assister à une présentation portant sur les pratiques corporatives en matière environnementale de Fondation. Les personnes présentes ont pu entendre messieurs Richard Lapointe et Gilles Bourque (qui est aussi membre du comité), leur parler, entre autres, de la politique de gestion des matières résiduelles, du plan de transport durable et de la politique d'achat responsable. Monsieur Lapointe a aussi présenté Neuvaction, un des outils collectifs de la CSN dont le but est d'aider les entreprises à se doter de pratiques de développement durable. Les sujets abor-

dés ont permis aux participantes et aux participants de repartir avec des suggestions de moyens pour agir concrètement dans leur milieu de travail ●

Dominique Daigneault
2^e vice-présidence du CCMM



Des nouvelles de l'UQAM

Le 9 octobre dernier, la ministre Courchesne annonçait que le gouvernement du Québec acceptait de verser 180 millions de dollars pour le Complexe des sciences de l'UQAM et qu'il consentait à verser les subventions conditionnelles de 85 millions. Rappelons que ces sommes étaient retenues parce que l'UQAM n'avait pas atteint l'équilibre budgétaire pour les années 2005-2006, 2006-2007 et 2007-2008. Ceci aura quand même coûté 8 M \$ en frais d'intérêts sur la marge de crédit ! Si cet argent permettra à l'UQAM de souffler un peu, il reste beaucoup à faire pour régler le problème du sous-financement des universités et celui de l'UQAM en particulier ●

Dominique Daigneault
2^e vice-présidence du CCMM



Toujours RebELLES!

Grand rassemblement pancanadien

C'était du 10 au 13 octobre dernier qu'avait lieu le premier rassemblement pancanadien des jeunes féministes Toujours RebELLES. L'énergie dégagée par toutes ces jeunes féministes valait le détour! En outre, c'est près de 500 jeunes femmes venant de partout au Canada qui ont envahi l'UQAM pour réaffirmer la pertinence du féminisme et pour agir collectivement sur des enjeux les concernant tels la féminisation de la pauvreté, la marchandisation du corps des femmes ainsi que le racisme.

L'adoption d'un manifeste des jeunes féministes du Canada a été le point culminant du rassemblement, manifeste qui permet de découvrir les espoirs des jeunes féministes, ce qu'elles rejettent du système actuel ainsi que ce qu'elles proposent afin de continuer à lutter pour une réelle égalité hommes-femmes. Avis à ceux et celles qui affirment que le féminisme est mort, les jeunes féministes sont loin d'avoir dit leur dernier mot!

Véronique de Sève
1^{ère} vice-présidence du CCMM

Déclaration des droits de l'homme 60^e anniversaire

Le 10 décembre 1948, la *Déclaration universelle des droits de l'homme* est votée par l'Assemblée générale des Nations Unies à Paris au Palais de Chaillot. En choisissant cet endroit, le monde rendait ainsi hommage à la « patrie des droits de l'homme et aux efforts qu'elle avait accomplis » depuis tant d'années. Cette percée historique, nous la devons en grande partie à l'action de René Cassin, juriste français, qui a obtenu le prix Nobel pour la paix en 1968 pour son action dans le monde. Les principes universels de liberté, d'égalité et de fraternité qui s'inscrivent dans le droit fil de la *Déclaration française* de 1789, qui avait comme fondement de mettre l'humain à l'abri de toute servitude. Grâce, entre autres, à monsieur Cassin, ces principes fondamentaux seront conservés dans l'article 1 du texte de 1948 : « Tous les être hu-



mains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. »

Mentionnons que dans le cadre du 60^e anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme, la Ligue des droits et liberté de la personne entamera, les 4 et 5 décembre, un séminaire de réflexion collective sur la nécessité de renforcer la perspective de la solidarité sociale et des droits humains dans les luttes qui sont menées par différents acteurs sociaux. Pour de plus amples informations sur cette activité vous pouvez consulter le site www.liguedesdroits.ca



Gala Arc-en-ciel Luttons contre l'homophobie

Le 27 octobre dernier, les membres du comité LGBT ont assisté à la 5^e édition du Gala Arc-en-Ciel organisé par le Conseil québécois des gais et lesbiennes (CQGL). Ce gala a permis de reconnaître et de saluer celles et ceux qui travaillent à la lutte contre l'homophobie et à faire du Québec une société d'égalité sociale pour toutes et tous.

Le Grand prix du CQGL a été remis à madame Louise Arbour, ex-Haut commissaire aux droits de l'homme à l'ONU. Selon la présidente d'honneur du gala, madame Louise Roy : « Le rôle joué par madame Arbour sur la question des minorités sexuelles dans le monde est exceptionnel. Outre son appui indéfectible à nos revendications, et ce, à la grandeur de la planète, c'est elle qui a apporté la *Déclaration de Montréal* à l'ONU. »

Le conseil central tient à saluer madame Louise Arbour pour sa contribution au respect des droits humains, entre autres, envers la communauté LGBT, et ce, partout dans le monde ●

Véronique de Sève
1^{ère} vice-présidence du CCMM



solidarité internationale

Noir Canada

L'impérialisme minier canadien est toujours présent

Des salaires de moins de 3 \$ l'heure, pas de syndicat, ni d'assurance-maladie, aucune sécurité d'emploi avec en prime des conditions de travail dangereuses : respiration permanente de poussières, machineries dangereuses, pauses rares et aléatoires. La population locale qui réside à moins d'un kilomètre de la mine, quant à elle, se retrouve aux prises avec diverses maladies graves dont plusieurs sont d'ordre pulmonaire. Selon un villageois interrogé : « en fin d'après-midi, on déverse les résidus de minerais. Cela crée une grande poussière poussée vers nous ». Cette poussière envahissante empêche de respirer, donc de dormir, ou seulement de regarder, quand elle ne se pose pas sur la nourriture. Non, ce n'est pas la Chine, ni même l'Inde, mais l'Afrique. Ce qui surprend quelque peu c'est l'origine de l'employeur : IamGOLD Mali SARL, une compagnie malienne contrôlée par la IamGOLD, une entité canadienne

ayant son siège social sise à Toronto et cotée en bourse à New York.

Ces informations sont tirées du livre d'Alain Deneault, William Sacher et Delphine Abadie intitulé : *Noir Canada*, publié aux éditions Écosociété. Aujourd'hui, les sociétés minières canadiennes sont un peu plus sensibles au côté environnemental et au respect des droits des travailleuses et des travailleurs au pays; elles ont une côte abrupte à remonter de ce côté et une image corporative à polir. Mais ces mêmes compagnies ont une toute autre attitude à l'étranger.

Même ici, l'impérialisme minier canadien change de visage et de manières : les compagnies se concentrent plus sur l'aspect financier et elles tirent les ficelles de l'autre bout du monde. On ne voit plus tellement de sociétés minières s'impliquer directement dans toutes les sphères du domaine minier : de l'exploration au traitement du minerai. Aujourd'hui, nos compagnies vont former des conglomerats avec des compagnies locales et y inclure la participation financière de l'État au processus. Les résultats restent cependant toujours aussi dévastateurs : profits mirobolants pour la société mère et conditions de vie abjectes pour les résidents vivant à proximité, sans oublier une exploitation éhontée des travailleuses et des travailleurs. Les compagnies minières canadiennes sont présentes partout sur la planète et sur tous les continents (Chili, Pérou, Indonésie, Ghana, République Démocratique du Congo (RDC), Guyane, etc). Elles constituent le fer de lance de l'impérialisme canadien, bien qu'elles ne soient plus présentes dans toutes les étapes de l'extraction du minerai et que le logo de la

compagnie ne trône pas sur le mur extérieur du « shaft » (puits de mine).

Toutes les ramifications, les problèmes, « les accointances » des uns avec les autres nous sont contés dans le livre *Noir Canada* avec moult détails. Le travail des auteurs aura été de colliger ces informations et d'en faire un livre dévastateur pour l'image de l'industrie minière canadienne. Au point où, avant même sa sortie officielle, la compagnie Barrick Gold décidait d'entamer des poursuites contre les auteurs et la maison d'édition pour avoir publié des « allégations fausses et diffamatoires ». Une injonction demandant que le livre ne sorte pas avait même été déposée. Le bouquin fut quand même mis sur les tablettes des librairies en mai et les poursuites de la Barrick Gold furent grandement médiatisées. Le 19 septembre dernier, les Éditions Écosociété et les trois auteurs du livre ont reçu une nouvelle mise en demeure leur demandant de cesser de qualifier de « poursuite-bâillon », les mesures intentées par la compagnie.

Il y a quelques semaines, des articles parus dans divers médias (www.cyberpresse.ca/international/afrique) venaient corroborer la version de *Noir Canada*. Le travail d'information doit être fait et ces compagnies dénoncées publiquement. En achetant le livre on contribue à ce que les citoyens canadiens prennent conscience et encourage les auteurs et la maison d'édition à poursuivre ce travail de recherche souvent militant et pécuniairement non rentable. En vente dans toutes les librairies syndiquées ●

Pierre Bibeau
responsable du comité solidarité internationale



